

93 • *Le journal de* Boissettes

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

3, place de Verdun 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97

Site: www.boissettes.fr - E-Mail: mairie@boissettes.fr

DÉCEMBRE 2013

Le mot du Maire

Pour terminer le plus chaleureusement possible l'année 2013, je vous invite à assister au feu d'artifice samedi 14 décembre à 18 h 00 sur le parcours de santé, animation initialement prévue lors de la Fête de notre village mi-septembre mais annulée en raison des intempéries.

J'aurai également plaisir à vous voir nombreux lors des vœux de Boissettes le dimanche 12 janvier à 16 h 00 salle « l'École » pour la galette géante et délicieuse faite par Philippe Barrault, servie avec le verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux à ce moment convivial et festif, un cadeau sera remis aux seniors de plus de 70 ans présents.

Cette fête, que nous apprécions tous, sera l'occasion d'accueillir les Boissettaises et Boissettais nouvellement installés dans notre village.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre LEGRAND

SOMMAIRE

Vie du Village: Synthèse des comptes rendus des Conseils municipaux du 12 juillet et 13 septembre.

Allocation de rentrée scolaire.

Inscription sur les listes électorales.

Changement d'horaires d'ouverture au public de la Mairie.

Attention aux démarchages abusifs.

Rappel de quelques règlements municipaux.

La viorne du 11 novembre.

Cérémonie des vœux du Maire, dimanche 12 janvier, 16 h 00, salle l'École.

Embellissement de la rue des Sables.

Samedi 7 décembre, un après-midi bien-être avec Chantal Anglade, animatrice de Qi GONG et Tai-chi.

Vie associative: Feu d'artifice le samedi 14 décembre à 18 h 00, parcours de santé organisé par Boissettes Sports et Loisirs et le Club de l'amitié de Boissise-la-Bertrand.
Illuminations du village par Boissettes Sports et Loisirs.

Melun Val de Seine: Concert de l'Orchestre Melun Val de Seine, le 1^{er} décembre église Saint-Louis.
Passage au très haut débit... encore un peu de patience!
Boissettes conservera ses 2 délégués communautaires.

Agenda

Vie du Village

LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES EN MAIRIE ET DÉSORMAIS SUR LE SITE WWW.BOISSETTES.FR

Extraits du Conseil municipal du 12 juillet 2013.

- Autorisation donnant délégation de pouvoir et de signature à M. Fleury, Trésorier de Melun Val de Seine de poursuivre les débiteurs défaillants de la commune par voie de saisie.
- Désignation de MM Anglade et Fournier, délégués titulaires et M. Legrand, délégué suppléant pour représenter la commune au SIESM 77.
- Par 8 voix Pour et 3 Abstentions, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec les écoles de musique de Melun, Le Mée-sur-Seine et Vaux-le-Pénil pour la prise en charge par la commune de la part résiduelle de chaque personne résidant à Boissettes et inscrite à l'un de ces conservatoires.
- À l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention relative aux infrastructures de montée en débit de la commune avec Melun Val de Seine.

Extraits du Conseil municipal du 13 septembre 2013.

- À l'unanimité, le Conseil municipal décide de reconduire le versement de l'Allocation de rentrée scolaire au même montant et aux mêmes conditions que l'an passé.
- À l'unanimité, le Conseil municipal décide de prolonger de 6 mois le contrat de Monsieur Sargsyan, en appui aux missions exercées par le garde champêtre.
- Le Conseil municipal souhaite mettre en conformité le futur matériel informatique de la Mairie aux normes de dématérialisation au 1^{er} janvier 2014 en partenariat avec Melun Val de Seine.

L'Allocation de Rentrée Scolaire fixée à 77 € par enfant scolarisé (de la 6^e, jusqu'aux 16 ans de l'adolescent) est versée aux parents sur justificatif d'un certificat de scolarité et d'un R.I.B. à présenter au secrétariat de la Mairie et ce jusqu'au 31 janvier 2014.

Les travaux de la rue des Sables sont en voie d'achèvement: après l'enfouissement des réseaux, la réfection de la voirie et la création de trottoirs, la rénovation de l'éclairage public via la pose de nouveaux candélabres sera la dernière touche à l'embellissement de cette rue.

Nouveaux horaires d'accueil du public à la mairie: Suite à une délibération prise lors du Conseil municipal du 13 septembre 2013, le secrétariat de la mairie est désormais ouvert au public le mercredi de 9h00 à 12h00; le vendredi de 15h00 à 19h00 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00. Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. **Pour rappel, le nouveau site de la Mairie est www.boissettes.fr et le nouveau courriel est mairie@boissettes.fr**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre 2013 inclus pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile récent (facture EDF/GDF, ou une facture téléphone...) et de votre carte d'identité.

Les dates retenues pour les scrutins sont les dimanches 23 et 30 mars 2014 pour les élections municipales et le dimanche 25 mai pour les élections européennes.

Vœux du Maire

À l'occasion des Vœux du Maire, retrouvons-nous dimanche 12 janvier 2014, à 16h00 salle l'École, autour d'une bonne galette et du verre de l'amitié. Un cadeau sera remis aux seniors de 70 ans et plus.

Les personnes dont les haies de végétaux débordent sur le domaine public sont invitées à les tailler afin de ne pas gêner le passage des piétons et véhicules.

Gérez vos encombrants et vos bacs tris sélectifs

Si les ordures et les encombrants doivent être évacués des habitations, ils n'ont pas pour autant vocation à décorer la voie publique. Le bon sens peut éviter certaines déconvenues.

Pour rappel, le ramassage des déchets ménagers est prévu les mercredis et samedis matins (bac noir) et le ramassage des cartons et plastiques les mardis matins (bac jaune).

Reprise ramassage des végétaux (bac marron) à compter du 15 mars 2014.

Ramassage encombrants: 2^e lundi du mois. Ce qui n'est pas accepté aux « encombrants » doit être déposé à la Déchetterie du Mée-sur-Seine aux Uselles.

Infos Smitom appel gratuit au 0800 814 910 ou sur le site du Smitom.

Attention aux démarchages abusifs!

Aucune entreprise, aucun artisan ne peut se prévaloir d'une quelconque information à remettre aux propriétaires ou aux locataires sur la base de la thermographie aérienne réalisée par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. En tout état de cause, les propriétaires sont libres ou non d'engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement: **en aucun cas la Mairie de Boissettes ou la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine ne mandate une quelconque entreprise ou un artisan en BTP.**

Pour tous renseignements, contactez Melun Val de Seine au 01 64 79 25 68

Vous avez été contacté par une entreprise pour le remplacement de votre compteur gaz ou le repérage du robinet de votre installation? Vous pouvez vérifier si une entreprise a bien été mandatée par GRDF pour intervenir chez vous, pour cela, **rendez-vous sur le site www.grdf.fr, rubrique Am@anda**

N'hésitez pas à demander la carte professionnelle de votre interlocuteur ainsi que son ordre de mission.

Enquête sur le peintre Henri BOUIS

Le peintre Henri BOUIS (fin XIX^e siècle), parent d'un propriétaire de Boissettes, a offert l'une de ses toiles représentant un baptême dans une église de campagne, (l'église Saint-Louis de Boissettes) à la paroisse. Cette toile est classée Monument historique depuis 1982.

Si toutefois vous aviez des informations sur ce peintre, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie ou par courriel mairie@boissettes.fr afin que nous puissions enrichir nos connaissances sur notre village.



Le 11 novembre: Commémoration de la Grande Guerre et de « tous les morts de France ».

Jean-Pierre Legrand a rendu un hommage croisé aux combattants de 1914-1918 et aux résistants de la Seconde Guerre mondiale. Il a rappelé l'acte héroïque des 200 maquisards de l'Ain qui, le 11 novembre 1943, ont défilé dans la ville d'Oyonnax jusqu'au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe portant l'inscription « Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18 ».

À la suite du Céanothe à fleurs bleues et du rosier blanc du 8 mai, une vioerne à floraison rouge va être plantée devant le Monument aux Morts.

Ainsi fleuriront au fil des saisons les couleurs de la France. Une cinquantaine de personnes ont assisté avec recueillement à la cérémonie, à l'issue de laquelle le Maire a remis la médaille vermeil du travail à M. Didier Caillot, demeurant rue des Uzelles. Chacun a ensuite apprécié l'apéritif préparé par les membres de Boissettes Sports et Loisirs dans la salle l'École.



Chantal ANGLADE, animatrice en Qi GONG et TAICHI vous propose un après-midi bien-être samedi 7 décembre, salle l'École de 15 h 00 à 18 h 00 environ.

Cette séance gratuite et donc sans inscription est adaptée à tous les âges. Au programme: redynamiser et harmoniser l'énergie, la prise de conscience de son corps, de ses mouvements et de son souffle; travailler son équilibre, apprendre comment se relaxer et les bons gestes d'étirement afin d'éviter les douleurs au quotidien. Venez nombreux!

Vie associative

Les membres de Boissettes Sports et Loisirs et le Club de l'Amitié de Boissise-la-Bertrand vous convient samedi 14 décembre à 18h00 sur le parcours de santé pour admirer le feu d'artifice initialement prévu mi-septembre lors de la Fête du village et annulé à cause des intempéries.

Que les yeux des petits et grands brillent de mille feux!

Un grand merci aux bénévoles de Boissettes Sports et Loisirs qui illumineront notre village pour les fêtes à partir de la mi-décembre!

Melun Val de Seine



Nouvelle répartition du nombre de délégués communautaires.

Melun Val de Seine compte actuellement 76 délégués communautaires. Suite à la loi du 1^{er} janvier 2013 relative à la nouvelle répartition des délégués communautaires, Melun Val de Seine comptera dès mars 2014, 68 délégués. Boissettes conservera ses 2 délégués, résultat du compromis entre élus des 14 communes.

Encore un peu de patience pour le très haut débit...

Le déploiement de la fibre optique couvrira l'ensemble de notre agglomération d'ici à 2019. Mais avant d'en arriver là un peu de patience... le raccordement à la fibre optique nécessite d'importants travaux. Parallèlement au développement de la fibre, six armoires de montée en débit permettant aux habitants d'accéder aux offres triple play (téléphone, Internet, télévision) sont d'ores et déjà installées dont une à Boissettes, en attente de branchement par Orange courant 2014.

L'Orchestre Melun Val de Seine - En compagnie du géant Beethoven

Le dimanche 1^{er} décembre 2013 en l'église Saint-Louis, l'Orchestre Melun Val de Seine a rendu hommage à l'un des compositeurs majeurs du répertoire classique. L'occasion de (re) découvrir sa sixième symphonie, dite « Pastorale », popularisée par le dessin animé Fantasia et son premier concerto pour piano et orchestre.

Agenda, à retrouver également
sur www.boissettes.fr

Vendredi 13 décembre à 20 h 00 : Conseil municipal.

Samedi 14 décembre à 18 h 00 :
Feu d'artifice sur le parcours de santé.

Vendredi 20 décembre à 18 h 00 :
Permanence de Jean-Pierre Guérin,
Conseiller général.

Dimanche 12 janvier à 16 h 00 :
Vœux du Maire, salle l'École.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Mercredi: 9h00 - 12h00 | le 1^{er} samedi de chaque mois de
Vendredi: 15h00- 19h00 | 9h00 à 12h00.

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires, merci de laisser votre message en nous indiquant l'objet de votre appel ainsi que vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions vous contacter dans les meilleurs délais ou par mail: mairie@boissettes.fr

Directeur de la publication: Jean-Pierre LEGRAND

Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT,
Fabienne CHAILLOT, Bernard-Yves FOURNIER

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins